



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

18
a
9

LES
VÉRITABLES CAUSES
DE NOTRE
DÉFAITE EN 1831

PAR
UN HOMME DE LA RÉVOLUTION

BRUXELLES

A.-N. LEBÈGUE ET COMP^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46

—
1875

Ex Coll. Louis Paris. G. n. 1724

257443

LES

VÉRITABLES CAUSES

DE NOTRE

DÉFAITE EN 1831

PAR UN HOMME DE LA RÉVOLUTION.



L'auteur de cet essai, contemporain des événements qu'il examine, n'a en vue ni l'apologie ni l'incrimination de qui que ce soit. En dehors de toute considération personnelle, il cherche à faire briller la vérité aux yeux de la génération actuelle et à tirer du passé des enseignements salutaires pour notre patrie. S'il atteint ce but, il sera plus que récompensé de ses modestes efforts.

L'histoire nous apprend qu'après un grand désastre, tous les peuples, pour sauvegarder leur amour-propre, cherchent à rejeter sur quelques individualités en relief la responsabilité des malheurs publics. Les Belges n'ont pas

fait exception à cette règle générale ; trois ou quatre généraux ont été désignés comme les véritables, les seuls auteurs de la défaite de Louvain. Leur incapacité et leur trahison, a-t-on dit, sont la cause de tout le mal. Les soldats étaient bons, les officiers excellents ; tous braves, dévoués, animés du plus ardent patriotisme, mais, conduits par des chefs qui ne cherchaient qu'à les faire battre, ils ont été et devaient être battus.

Voilà la thèse que l'on a soutenue après 1831 et qui a été remise sur le tapis tout récemment (1).

Nous sommes loin de contester qu'il y ait eu, au début de notre émancipation politique, des actes de défaillance et de trahison et que plusieurs chefs aient manqué de résolution et de talent.

Toutefois, à côté de ces coupables, il y en a d'autres que non-seulement on n'a jamais désignés, mais dont, en toute circonstance, on a fait le plus brillant éloge.

Le premier de ces coupables, c'est la nation belge elle-même, qui, après ses faciles succès de septembre, a cru qu'il ne fallait que des *blouses et des bâtons pour vaincre les Hollandais*. De là vient qu'elle n'a fait aucune tentative, ni exercé aucune pression sur les pouvoirs publics, pour hâter et développer l'organisation d'une bonne armée permanente. Ses organes, dans la presse et au Congrès, soutinrent, au contraire, que la principale garantie de l'indépendance nationale se trouverait dans l'institution de la garde civique et dans la levée de corps de volontaires.

(1) On a été jusqu'à supposer je ne sais quelle combinaison infernale, qui eût consisté à s'abstenir d'organiser l'armée, pour mettre la Belgique dans l'impossibilité de faire la guerre, et pour la plier aux exigences de la diplomatie. La calomnie, du moins, ne devrait pas être absurde, elle devrait chercher un peu de vraisemblance pour colorer ses noirceurs.

NOTHOMB (*Essai historique et politique sur la Révolution Belge.*)

Un auteur très-conscientieux, M. Félix Van der Taelen, dans son livre intitulé : *La Campagne de dix jours*, s'exprime ainsi :

« La presse, qui a une si grande influence, en temps de » révolution surtout, prenait texte de toute dépense militaire pour attaquer les hommes qui bravaient l'impopularité en demandant les crédits nécessaires et remplissaient leur devoir de bons citoyens en poussant à » une forte et bonne organisation militaire. »

L'armée permanente inspirait à beaucoup de patriotes les défiances qui s'étaient manifestées, en France, dans les premiers temps de la Révolution française, et en 1830 après les journées de Juillet. L'écho de ces défiances se trouve dans le rapport lu au Congrès, le 24 janvier 1831, par M. Fleussu, sur le chapitre de la Constitution relatif à l'organisation de la force publique.

« La force publique des armées, disait le rapporteur, » étant toute dans les mains du pouvoir, il faut un contre-poids en faveur du pays. »

Ce contre-poids, c'était la garde civique. Il n'est pas étonnant qu'à une époque où de pareilles idées se produisaient sans la moindre contestation, au sein de notre assemblée constituante, le pouvoir et la nation n'aient fait aucun effort énergique pour créer promptement une armée en état de faire face aux événements.

Le deuxième coupable est donc le Congrès national, assemblée illustre et digne de tous nos respects, lorsque nous la jugeons au point de vue politique, mais qui apparaît sous un jour beaucoup moins favorable, lorsque nous apprécions ses actes au point de vue militaire.

Il est prouvé, en effet, que, sous ce rapport, le Congrès a manqué de prévoyance, de perspicacité et de fermeté. Ses torts ont été mis en évidence par le mémoire explicatif du général baron de Failly, récemment publié. Ce document nous apprend que le 2 mars 1831, l'effectif de l'armée était de 40,000 hommes et que, du 26 mars au 1^{er} juin, il monta à 48,000 hommes, parmi lesquels 12,500 ne comptaient pas au 1^{er} juin plus de deux mois de service.

« Les deux tiers à peine de l'effectif, dit le général baron de Failly, étaient armés et équipés. Dans ce nombre même, beaucoup manquaient de pantalons, de chemises et de souliers, à tel point que ces hommes ne pouvaient pas faire le service. »

Au commencement du mois de juin, le ministre baron de Failly (entré en fonctions le 1^{er} juin) exposa au Congrès que l'incorporation de la classe de milice de 1831 porterait l'effectif en solde de l'armée à 60,000 hommes, et qu'on pourrait tirer de cet effectif une armée mobile de 45 à 50 mille hommes.

Cette force lui parut insuffisante « à cause, disait-il, de la grande étendue de frontières à garder. » Il demanda, en conséquence, que l'armée fût portée à 60,000 hommes de troupes de ligne et à 80,000 hommes de garde civique mobilisée, effectif qui comportait un budget de 38,400,000 florins (1).

Ce budget fut soumis par le Congrès à une commission composée de MM. Lecocq, Ch. de Brouckere, Brabant, de Rouillé, Rodenbach, Jules Frison et Dubus aîné. Loin d'adopter les propositions du ministre de la guerre, la

(1) Le budget présenté quelque temps avant par le général d'Hane s'élevait à 37,711,235. Il était calculé pour 60,000 hommes de troupes de ligne, et l'entretien, pendant six mois, de 50,000 hommes de garde civique mobilisée.

commission proposa de voter un crédit provisoire, pour trois mois, notablement inférieur à celui que le ministre avait déclaré *indispensable* pour faire face à toutes les éventualités. Son rapporteur disait : " La commission a " un devoir à remplir, c'est de vous déclarer qu'elle a la " conviction de la possibilité de grandes économies dans " le matériel comme dans le personnel, *en supposant* " *même l'état de guerre existant.* "

Et quand faisait-elle cette imprudente déclaration ? Le 20 juillet, treize jours avant l'agression hollandaise !!

Il y a plus ; le rapporteur de la commission, pour combattre l'allocation des crédits demandés, disait « qu'on » ne pouvait laisser dilapider et prodiguer la sueur du » peuple, qu'il ne fallait à nos soldats, pour battre l'armée » hollandaise, *que des bâtons et des sabots.* » C'était la phraséologie du temps !

Quelle opinion peut-on avoir d'une assemblée constituante qui, se trouvant pour ainsi dire en face de l'ennemi, écoute de pareilles fanfaronnades et y conforme sa conduite sans qu'il s'élève de son sein une seule protestation !! (1)

N'avons-nous pas raison de dire que le second coupable fut le Congrès national, et qu'on doit lui attribuer la plus grande part dans la responsabilité de nos désastres ?

« Nonobstant les observations du ministre de la guerre, dit le général baron de Failly, et malgré les efforts du ministre de la justice, qui défendait les armements proposés, le Congrès, dans sa séance du 20 juillet, adopta les conclusions du rapport de la commission.

(1) C'est le même rapporteur, M. Ch. de Brouckere, l'un des hommes les plus remarquables de cette époque, qui, nommé ministre de la guerre après notre défaite, sut trouver, sous le poids des événements, les ressources nécessaires pour l'organisation de l'armée sur un pied respectable. Combien sont puissants les enseignements de l'histoire sur l'esprit d'un homme intelligent !

» Les limites financières dans lesquelles le Congrès renferma les opérations de la guerre, ne permirent pas de continuer les armements. Aussi, dut-on, et cela uniquement parce que le Congrès l'avait voulu, contremander la mobilisation déjà ordonnée de la garde civique. »

Le troisième coupable fut le régent, homme faible et débonnaire, qui pensa faire beaucoup pour la défense nationale en ordonnant de confectionner 30 mille piques, sans doute en souvenir des hauts faits accomplis autrefois par les piquiers flamands et suisses. Cet excellent patriote, non plus que le gouvernement provisoire, qui l'avait précédé, n'avait aucune idée des choses militaires, ni des conditions auxquelles une armée doit satisfaire pour combattre avec succès en rase campagne. Il laissa commettre de nombreuses fautes, n'eut aucune autorité et n'exerça aucune influence sur les généraux chargés d'organiser, d'instruire et de commander les troupes.

Les choses auraient changé à l'arrivée du roi Léopold, mais, malheureusement, celui-ci n'eut que le temps de se mettre à la tête de l'armée, pour marcher à l'ennemi, qui attaqua douze jours après l'entrée solennelle du nouveau souverain dans la capitale du royaume.

Le quatrième coupable fut le ministre de la guerre, baron de Faily, qui dissémina l'armée de telle sorte qu'il devint impossible de la concentrer au point menacé. Cette faute, non-seulement le général de Faily l'avoue, mais il s'en vante comme d'une mesure judicieuse, conforme aux vrais principes de la guerre.

« La position stratégique du pays exigeait, dit-il, qu'il y eût un corps d'armée dans les Flandres, une très-forte

garnison à Anvers, un corps d'observation devant Maestricht, un autre corps d'observation dans le Luxembourg; des troupes en nombre suffisant étaient, en outre, nécessaires pour garnir les points intermédiaires, la Campine anversoise et luxembourgeoise, et donner des garnisons à toutes les villes un peu importantes de l'intérieur. »

Il eût été difficile au baron de Faily d'avouer plus naïvement son incapacité militaire. En effet, loin de reconnaître qu'il viola ouvertement les principes de la stratégie en éparpillant de la sorte notre trop faible armée, il dit : « qu'il eût été contraire à toutes les règles » de l'art, de concentrer les troupes sur un seul point. » La prudence exigeait, au contraire, la division des » forces sur toute la frontière, pour que tous les points » fussent gardés en même temps. »

Il n'y a pas lieu d'être surpris qu'une armée dont le chef avait de pareilles idées n'ait pu opposer aux Hollandais concentrés, qu'une minime partie de ses forces. Les Belges, d'après les évaluations du baron de Faily, n'avaient que 48,014 fantassins, 4,483 chevaux et 66 pièces d'artillerie. Le colonel Huybrecht, d'après des renseignements de M. Ch. de Brouckere, ne porte l'effectif des troupes mobiles qu'à 41,700 hommes de toutes armes. Et cette force minime, le ministre de la guerre la divisa en quatre armées, qu'il plaça, l'une sur l'Escaut, l'autre sur la Meuse, la 3^e dans les Flandres, et la 4^e dans le Luxembourg.

Rien qu'à cette absurde disposition de nos forces, on pouvait annoncer d'une manière certaine que les Belges seraient battus. S'ils avaient eu d'habiles généraux, l'armée de la Meuse et celle de l'Escaut auraient pu, sans doute, malgré les fautes du ministre, opérer leur jonction

en arrière de la position stratégique de 13 lieues d'étendue qu'elles occupaient entre Anvers et Hasselt; mais du moment où l'on aurait voulu les réunir *sur* cette position, elles se seraient inévitablement fait écraser isolément par l'ennemi, qui opérait par lignes intérieures.

A la fin de juillet, nos forces actives, d'après le général de Failly, se répartissaient comme suit :

<i>Armée de l'Escaut,</i>	}	22,671 fantassins.
<i>Sous le général Tieken de Terhove.</i>		1,974 chevaux.
		24 canons.
<i>Armée de la Meuse,</i>	}	14,225 fantassins.
<i>Sous le général Daine.</i>		2,254 chevaux.
		30 canons.
<i>Armée des Flandres,</i>	}	6,237 fantassins.
<i>Sous le général Wautier.</i>		132 chevaux.
		6 canons.
<i>Armée du Luxembourg,</i>	}	4,711 fantassins.
<i>Sous le général Goethals.</i>		123 chevaux.
		6 canons.

Ces chiffres nous paraissent exagérés dans l'intérêt de la cause du général de Failly. Nous préférons ceux du colonel Huybrecht, qui peuvent se résumer ainsi :

Armée de l'Escaut, 10,107 hommes, 1,860 chevaux.
Armée de la Meuse, 12,326 hommes, 516 chevaux;
Division du Luxembourg, 6,674 hommes;
Division des Flandres, 3,729 hommes;
Garnisons et dépôts, 5,488 hommes.

D'après ces évaluations, nous ne pouvions mettre en ligne que 22 mille hommes mal organisés, imparfaitement

instruits, mal administrés, n'ayant ni service de subsistances assuré ni ambulance mobilisée. Il y a plus : nos canons étaient pour la plupart traînés par des chevaux de paysans requis à la hâte. Quant à faire camper ces troupes pour activer leur instruction et leur cohésion, on y avait bien songé, mais le ministre de la guerre et le général Daine n'étaient pas d'accord sur l'emplacement du camp à établir. L'armée était d'ailleurs dépourvue d'effets de campement.

Tel était, au point de vue militaire, le résultat des efforts faits par notre patriotisme depuis la révolution, c'est-à-dire en dix mois. Tout en tenant compte des difficultés du temps, l'histoire dira que ce n'était pas assez.

Pour se faire une idée exacte des forces militaires de la Belgique, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur ce qu'on avait fait en Hollande, et sur ce que nos adversaires pouvaient nous opposer.

Nous emprunterons encore ces données au livre du colonel Huybrecht, intitulé : *Histoire politique et militaire de la Belgique* (1830-1831), l'auteur de ce livre ayant été parfaitement renseigné sur les événements qu'il décrit. « La Hollande, dit-il, avait mis à profit l'armistice pour réorganiser son armée. Tranquille à l'intérieur, dirigée par des hommes d'Etat et des généraux d'expérience, elle avait fait libéralement tous les sacrifices pour venger l'honneur de sa dynastie, qu'elle confondait avec le sien propre. Son gouvernement, d'autre part, n'avait pas négligé l'appui que lui prêtaient les Belges, hommes d'Etat, généraux et simples particuliers, pour atteindre un but qui n'était autre que l'humiliation de leur patrie. L'histoire est la leçon des princes et des peuples : elle

doit être impartiale, mais elle ne doit déguiser aucune vérité. Il devait être facile à la Hollande, avec des moyens aussi étendus, de se procurer la victoire et de prendre sa revanche des journées de Bruxelles.

» Voici l'état de situation et l'organisation de l'armée hollandaise au moment de l'ouverture des hostilités :

ARMÉE ACTIVE.

Infanterie.

Divisions.		Troupe de ligne.	Garde communale.	Total.
1 ^{re}	lieutenant-général Van Geen,	4,000	7,000	11,000
2 ^e	le duc de Saxe-Weimar,	9,600	5,400	15,000
3 ^e	lieutenant-général Meyer.	8,000	3,000	11,000
4 ^e	lieutenant-général Cort-Heyligers,	600	9 000	9,600
Total de l'infanterie :		22,200	24,400	46,600
Génie et bataillons de sapeurs,				800

Division de cavalerie du général Trip :

1 ^{re} brigade, général-major Post,	1,800 sabres
2 ^e " " Boreel,	2,600 "
1 escadron de gendarmerie	150 "
Total	4,550
Total de l'infanterie et de la cavalerie	51,350

» Les relations diffèrent sur la quantité des batteries : l'une en donne trente, une autre douze, chacune de six pièces, dont deux obusiers. »

Il y avait ensuite la division de la Zélande ou des Flandres, forte de 9,600 hommes ; une dizaine de mille hommes à Maestricht et dans les autres places frontières. On peut donc, sans exagération, porter l'ensemble des

forces hollandaises à 80,000 hommes. Dans cette armée la garde communale figure pour plus de 24,400 hommes. Mais cette milice avait des cadres nommés par le gouvernement et qui pour la plupart étaient tirés des débris de l'armée permanente rentrés de Belgique à la suite de la révolution. On avait, en outre, eu la précaution d'incorporer les troupes de ligne et les gardes communales dans les mêmes divisions. Grâce à cette combinaison judicieuse, la Hollande avait une infanterie relativement consistante.

Toute cette armée, rompue aux manœuvres, était concentrée et avait été campée, en grande partie, depuis quelques mois. La discipline la plus sévère y régnait. Elle obéissait à un seul chef et relevait d'un gouvernement fort qui savait ce qu'il voulait, et qui faisait concourir à son but toute la nation virile dans des conditions favorables.

Emplacement de l'armée hollandaise à la fin de juillet.

« Dès le commencement de juillet, dit Huybrecht, une partie de l'armée hollandaise vint prendre position dans le Brabant hollandais; le 1^{er} août, les différentes divisions se concentrèrent à leur point de rassemblement, la 1^{re} division Van Geen en avant de Chaam; la 2^e Saxe-Weimar à Alphen; la 3^e division Meyer à Eersel et Bergeyck. La réserve d'artillerie et de cavalerie, ainsi qu'un bataillon de chasseurs, sous les ordres du major Bost, se concentra à Alphen en arrière de la 2^e division. La 4^e division Cort-Heyligers se rassembla à Eindhoven et Walkensweert sur la chaussée de Bois-le-Duc. Elle avait pour mission de couvrir momentanément le flanc gauche et les derrières

de l'armée contre les entreprises du colonel Van den Broeck, la garnison de Venlo et de tenir en échec le corps de Daine. »

Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, même chez nos ennemis d'alors, nos amis d'aujourd'hui, ce patriotisme efficace qui avait su créer si rapidement de pareilles ressources, chez une nation de 2 millions d'habitants. Pour l'instruction de nos concitoyens, nous devons leur révéler que la nation belge, forte alors de plus de 3 millions 500 mille habitants, n'avait pu produire, dans le même laps de temps, qu'une armée de 41,700 hommes. Il est vrai de dire qu'on mobilisa la garde civique ; mais comme ce fut au moment de la reprise des hostilités, elle n'offrait aucune trace d'organisation. Aussi, malgré son patriotisme et sa bonne volonté, ne put-elle rendre que fort peu de services ; dans plusieurs circonstances même elle fut un élément de désordre, tant il est vrai qu'on n'improvise pas une armée, et que le patriotisme sans discipline doit succomber devant des forces organisées.

Voici ce que dit à ce sujet le colonel Huybrecht :

« Quant à la garde civique, l'enthousiasme avec lequel
» elle accourait à la défense du pays, a démontré tout ce
» qu'on aurait pu en attendre, si on lui eût donné une
» ombre d'organisation. Mais, telle qu'elle était, c'était
» une agglomération d'hommes arrachés de la veille à leurs
» travaux, pourvus d'un armement et d'un équipement
» incomplets, ayant pour toute tenue une simple blouse
» et un schako de carton. Quant à leur moyen d'existence, personne n'y avait pourvu, personne n'y avait songé. Dans cet état, il était impossible que ces braves

» gens restassent réunis plus de vingt-quatre heures. »

Tout cela est vrai ; mais il est à remarquer que les troupes de ligne, surtout à l'armée de la Meuse, n'étaient guère mieux traitées sous le rapport des subsistances.

Nous nous abstiendrons de suivre les belligérants dans les détails de leurs opérations militaires ; nous nous bornerons à faire quelques remarques générales, en vue de démontrer qu'à aucun moment de la campagne les troupes belges ne furent en situation d'obtenir des avantages sérieux sur nos ennemis.

Le général Daine avait son quartier-général à Hasselt et ses troupes réparties dans le Limbourg ; deux bataillons du 2^e de ligne à Venlo, le 3^e chasseurs à pied à Ruremonde, en dehors de la sphère d'action du général en chef. L'armée était gardée par quelques avant-postes jusqu'en avant d'Hechtel. Le service d'espionnage n'avait pas été organisé sérieusement, de sorte que Daine ignorait tout ce qui se passait à quelques lieues de son quartier-général.

Le général de Tieken avait son quartier-général à Schilde et des forces éparpillées depuis le Donck jusqu'à Gheel ; il était mieux éclairé que Daine, et ses avant-postes allaient jusqu'à la frontière hollandaise. En général, son armée était en meilleur état.

Les deux armées n'étaient reliées entre elles par aucuns postes intermédiaires ; une large trouée existait entre elles vers Diest comme pour inviter l'ennemi à s'y précipiter.

L'armée hollandaise, concentrée dans les mains du prince d'Orange, vis-à-vis de cette solution de continuité, ne manqua pas d'en profiter. En tenant compte de la disproportion des forces, des événements et des intérêts en jeu,

le généralissime hollandais se trouvait à peu près dans la même situation que Napoléon à l'ouverture des hostilités en 1815. Le prince fit ce que l'Empereur avait fait au début de sa dernière et immortelle campagne ; il chercha à s'emparer du point où aurait dû se faire la jonction des deux corps belges. Mais les Hollandais n'exécutèrent pas cette opération avec la même promptitude que le général français ; et cette lenteur pesa d'une manière fâcheuse pour eux sur le résultat de la campagne.

A la fin de juillet, nous étions en pleine sécurité, comme si nous n'eussions pas été en état de guerre. Pour pallier cette incurie, on a prétendu que les Hollandais avaient repris les hostilités au mépris du droit des gens. C'est là une allégation qui n'a jamais été justifiée. Un armistice du 21 novembre 1830 liait la Hollande vis-à-vis de la Conférence de Londres. D'autre part, le général Chassé, commandant la citadelle d'Anvers, avait conclu une suspension d'armes particulière, qui ne pouvait être rompue qu'après avoir été dénoncée trois jours à l'avance. Dès le 1^{er} août, d'après Huybrecht, dès le 14 juillet, d'après Van der Taelen, l'ambassadeur hollandais, à Londres, avait remis à la Conférence une note portant que « son gouvernement s'était décidé à appuyer les négociations ultérieures par des moyens militaires. » C'était bien assez pour donner l'éveil à un gouvernement vigilant. L'atmosphère sentait la poudre. Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août, le général Chassé dénonça la suspension d'armes. Le droit des gens avait donc été respecté, et l'agression de la Hollande ne fut une surprise que pour ceux qui avaient obstinément fermé les yeux et les oreilles. Si nous avons été pris au dépourvu, c'est

que nous avons manqué de la prévoyance la plus élémentaire. Il faut avoir le courage de le dire, afin que la nation cherche la cause de ses désastres, là où elle se trouve réellement.

Le roi Léopold, dès son avènement au trône, s'était empressé de passer en revue l'armée de l'Escaut et l'armée de la Meuse. Il ne lui fallut qu'un coup d'œil expérimenté pour apprécier la valeur de nos moyens militaires. Le Roi était à Liège le 2 et le 3 août, lorsqu'il reçut à la fois la nouvelle de la dénonciation de la suspension d'armes et de la reprise des hostilités par les Hollandais.

Le Roi réclama à l'instant l'intervention de la France. S'il avait confiance dans le courage de nos officiers et de nos soldats et dans le patriotisme de la nation, il n'en avait aucune dans l'organisation de nos deux principales armées actives, ni dans les dispositions militaires prises par nos généraux et nos pouvoirs publics. Il était trop tard pour remédier à une telle situation, au moment de marcher à l'ennemi. Il essaya de tirer parti de ce qu'il avait sous la main ; mais, pour parer à tout événement, le Roi fit un appel à la France et à la Conférence. Cette sage démarche sauva sa couronne et la nationalité belge.

Si Diest avait été occupé, comme il aurait dû l'être, et si les généraux en chef de l'armée de l'Escaut et de l'armée de la Meuse avaient pris une résolution prompte et énergique de concentration dès le 2 août, cette concentration aurait pu se faire sur Diest, et l'on eût ainsi préservé nos provinces de l'invasion, ce qui, au point de vue politique, était de la plus grande importance.

Mais, au point où en étaient les choses, avec des forces aussi imparfaites que les nôtres, si le ministre, qui exerça le commandement en chef, en attendant l'arrivée

du Roi au grand quartier général, avait eu les talents militaires du prince d'Orange, il aurait, sachant que Bruxelles était le but objectif des Hollandais, concentré toutes ses forces sur la Dyle, entre Malines et Bruxelles. Alors, il nous serait resté quelques chances de succès ; et, dans tous les cas, l'honneur eût été sauf.

Rien de tout cela ne se fit. On hésita, on tâtonna à l'armée de la Meuse pendant les journées des 2, 3, 4 et 5 août pour arriver à l'exécution d'un mouvement excentrique dans la direction de Zonhoven, d'Houthaelen et d'Hechtel, au lieu de marcher immédiatement sur Diest, ou bien de se retirer par Tirlemont, à marches forcées, sur la Dyle.

Le 6 août, on livre un combat de tirailleurs contre la division Cort-Heyligers, gauche de l'armée hollandaise, avec des forces insuffisantes. L'ennemi est néanmoins repoussé, mais on ne retire aucun avantage de ce succès partiel. Le 7, l'armée de la Meuse rentre à Hasselt, y fait tête de colonne à droite et prend la route de Diest à l'aventure. L'avant-garde va se heurter contre la division Meyer et se conduit vaillamment. Après ce choc, le général Daine commence à se rendre compte de sa position critique et prend le parti de se retirer sur Liège dans la journée du 8, après des marches, de contre-marches et des combats inutiles.

Depuis la dénonciation de l'armistice, l'armée hollandaise n'était pas restée inactive. Elle avait franchi la frontière le 2 ; dans la même journée, elle se trouve aux prises, à Raevens, avec la brigade Niellon de l'armée de l'Escaut, qui lui oppose une résistance honorable avant de se retirer sur Zandhoven. Le 3, le prince d'Orange avait son quartier-général à Turnhout. Le 4, le pont de

la Nèthe, à Moll, est occupé et l'armée s'établit en avant de cette localité sans être en contact avec les forces belges. Dès le 3, la gauche, division Cort-Heyligers, avait marché sur Hechtel et fait, comme nous l'avons vu, une démonstration vers Hasselt.

Diest et Donck, à deux lieues et demie de Hasselt, étaient occupés dès le 5 par l'ennemi, un jour avant le combat d'Houthaelen, deux jours avant celui de Kermt ! Ces faits sont la démonstration la plus victorieuse que les mouvements du général Daine, sur la chaussée de Hasselt vers Bois-le-Duc, le 6, et, sur Diest, le 7, étaient autant d'hérésies militaires. Daine était brave de sa personne, mais il n'avait pas les qualités ni les aptitudes nécessaires au commandement d'une armée. Il ne savait rien de ce qui se passait autour de lui. Aussi, pendant que certains détachements de son armée remportaient des succès tactiques sur un point, il était tourné stratégiquement et comme enserré dans un cercle de fer.

Pour être juste, il faut ajouter que Daine avait reçu du gouvernement des ordres contradictoires. Tantôt, il devait marcher sur Diest, tantôt, manœuvrer pour préserver Venlo. Or, l'on devait savoir que les Hollandais n'avaient pas entrepris une nouvelle campagne pour reconquérir Anvers ou Venlo, mais que leur but objectif était Bruxelles, où seul on avait quelque chance d'étouffer la révolution.

Pendant ces fatales oscillations, l'investissement de Daine se complétait. Le prince d'Orange s'approchait de Hasselt, Saint-Trond était occupé par la division Saxe-Weimar, la division Cort-Heyligers était à Heusden, et la route de Tongres était menacée par la garnison de Maestricht.

Soit ineptie ou trahison, soit défaut d'organisation ou de forces, voilà où en était réduit le général Daine le 7 août au soir.

On lui a reproché d'avoir effectué sa retraite le 8 sur Tongres et Liège, au lieu de marcher sur Diest au milieu des bivouacs et des cantonnements hollandais ; selon nous, dans l'état où étaient alors les choses, il n'avait plus d'autres ressources, et si les Hollandais avaient voulu sérieusement, ils l'eussent contraint à mettre bas les armes.

Un dernier reproche plus fondé à son adresse : La retraite, une fois résolue, aurait dû s'effectuer dans la nuit du 7 au 8, ou le 8 de très-bonne heure. Elle ne commença qu'entre 7 et 8 heures du matin, et dut se faire sous le feu de l'ennemi, par un long et étroit défilé. Toutes les armes étaient confondues et marchaient pêle-mêle. L'arrière-garde n'avait pris aucune des précautions d'usage. Il y a dans tous ces faits plus d'éléments qu'il n'en faut pour expliquer la déroute.

Voilà la vérité comme nous la voyons, dégagée de toute passion, de toute considération étrangère ou personnelle.

Si nous jetons nos regards sur l'armée de l'Escaut, nous y rencontrons les mêmes tiraillements, les mêmes incertitudes. Le roi Léopold avait accepté avec autant d'héroïsme que d'abnégation une situation mauvaise, désespérée, et dont il n'était responsable à aucun degré.

L'attention du général de Tieken avait d'abord été appelée sur Anvers, qu'on supposait devoir être attaqué par l'armée hollandaise, de concert avec des sorties du général Chassé, commandant de la citadelle. Puis, le

gouvernement avait donné là aussi des ordres vagues de concentration vers Diest ; enfin, le général Ticken avait conçu l'idée bizarre de faire avec Daine sa concentration en arrière de l'ennemi sur Westerloo, menaçant ainsi sa ligne de retraite. Toutes ces opérations et ces tergiversations insensées firent perdre 4 jours (4 au 8 août).

C'est alors que le roi, ayant eu le temps de se reconnaître et de constater l'incapacité de ses généraux et de ses conseillers militaires, prit le commandement effectif de l'armée. Le premier acte de son commandement fut l'ordre impératif et réitéré au général Ticken d'avoir à se retirer immédiatement sur Aerschot.

Le colonel Huybrecht regrette ce mouvement ; il croit que les Hollandais, « enfermés dans un défilé, ayant Daine en tête et de Ticken en queue », étaient dans une situation périlleuse. L'examen de la carte, de la disposition et de la force respective des armées nous dit assez ce qu'il faut penser de cette appréciation. Si l'on eût pu tenter ce coup désespéré, l'armée hollandaise eût atteint Bruxelles le 10 ou le 11 avant l'arrivée des Français, et Dieu sait ce qui serait advenu de notre nationalité. D'ailleurs Daine n'était plus une force alors, puisque sa défaite remontait au 8 dans la matinée.

Le roi Léopold a donc rendu un grand service au pays en ne compromettant pas étourdiment nos dernières forces organisées.

Le Roi avait rallié autour de lui, à Aerschot, environ 15,000 hommes, y compris les gardes civiques de différentes localités. La défaite de Daine détermina le roi à passer de l'offensive projetée à la défensive, et à effectuer, sans délai, sa retraite sur Louvain.

Le 10, au soir, l'armée du Roi était en avant de Lou-

vain, à cheval sur les routes de Tirlemont et de Diest. On avait d'abord assuré, de la même manière, la route de Namur à Louvain, mais les troupes qui la gardaient s'étaient ensuite éloignées, dit-on, par ordre du général Goblet faisant les fonctions de chef d'état-major général de l'armée.

Le 11 août, le roi, qui comptait sur une réorganisation rapide de l'armée de la Meuse, se mit en marche vers Tirlemont, dans l'espoir d'y voir déboucher le général Daine et M. Ch. de Brouckere, qui exerçait alors le commandement réel de cette armée. Il rencontra l'ennemi à Boutersem, où les Belges firent de nouveau preuve d'un grand courage individuel, mais où ils prouvèrent aussi qu'ils manquaient d'ensemble dans leurs mouvements. Pendant ce combat, et peut-être avant, le duc de Saxe-Weimar prononçait son mouvement tournant, qui eut pour résultat l'occupation de la Montagne de Fer et l'occupation de notre ligne de retraite sur Bruxelles.

Le roi, ayant été informé de l'entrée des Français en Belgique et voulant éviter une nouvelle effusion de sang tout à fait inutile, résolut de faire demander une suspension d'armes au prince d'Orange. En attendant, il ordonna la retraite de l'armée sous les murs de Louvain.

Le prince d'Orange, désireux de profiter de ses avantages, voulut pousser les choses à bout; il attaqua donc l'armée belge le lendemain 12, dans l'espoir de précéder les Français à Bruxelles, et d'y faire proclamer la restauration de sa famille; à son point de vue, le prince avait raison; le *væ victis* est éternel; c'est pourquoi on ne doit rien négliger pour s'assurer les éléments de la victoire. Les sacrifices qu'on n'a point voulu faire à propos doivent être centuplés au profit des vainqueurs.

Dans ce dernier engagement de la campagne, les Belges se battirent très-honorablement. Mais la confusion régnait partout, en haut, en bas, quand les ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre, le général Belliard et sir Robert Adair, mirent fin aux hostilités.

Pendant les négociations, le feu avait cessé; mais il recommença de part et d'autre. Dans la chaleur du combat, les deux partis s'accusèrent réciproquement, à ce sujet, de manque de loyauté. Pour notre part, nous n'y croyons pas. A la guerre, il arrive souvent de ces malentendus que rien n'explique.

Dans cette journée néfaste, l'armée de l'Escaut, forte d'environ 12,000 hommes, avait été aux prises avec trois divisions de l'armée hollandaise, montant ensemble à environ 40,000 hommes.

On le voit, au milieu de toutes ces fautes, de toutes ces incapacités, de toutes ces imprévoyances, le facteur de la trahison, si trahison il y eut, n'entre que pour fort peu de choses dans nos malheurs.

Nous avons dû exposer succinctement notre situation militaire du mois d'août, avant de continuer la recherche des causes générales de nos désastres. Nous y revenons pour conclure.

Les derniers coupables, à qui l'on doive imputer les désastres que nous venons d'esquisser, sont donc ces généraux inhabiles et ceux qui auraient pactisé avec l'ennemi, ou qui flottaient irrésolus entre l'ancien gouvernement, dont ils avaient été les serviteurs, et le nouveau, qui ne leur inspirait encore aucune confiance ou ne leur offrait pas encore de garanties suffisantes.

A ceux-là, M. le général Eenens a fait un procès en règle; il a été peut-être trop sévère dans ses conclusions

et trop vague dans certaines de ses imputations. Peut-être aussi n'a-t-il pas tenu suffisamment compte, comme on l'a déjà soutenu dans la *Belgique militaire*, de l'état troublé des esprits, ni des cruelles incertitudes qui agitaient alors les meilleurs citoyens.

Un écrivain éminent, M. J.-B. Nothomb, a été moins exclusif et plus équitable, pensons-nous, en attribuant les causes du désastre du mois d'août « à l'état même du pays, » aux incertitudes politiques, au relâchement de tous les liens sociaux, à la confiance excessive inspirée par nos succès de septembre, au mépris de toute science stratégique, au défaut de tradition, à l'absence de toutes les capacités militaires et aux provocations d'une presse absurde et malveillante. »

Pour que cette énumération soit complète, il y manque « la mention de l'imprévoyance et de l'incapacité militaire » du Congrès et du régent, » deux puissances que l'honorable M. Nothomb crut sans doute devoir ménager au moment où son livre parut.

Nous qui n'avons pas et ne devons pas avoir les mêmes scrupules, nous avons cru nécessaire de mettre sous les yeux du public le triste spectacle que donna notre immortelle Constituante le 20 juillet 1831, le jour où elle refusa au ministre de la guerre les sommes nécessaires pour compléter et fortifier l'armée.

Il y a, du reste, un utile rapprochement à faire entre cette situation et celle qui se présente aujourd'hui.

En 1831, il se trouvait des membres distingués du Congrès qui disaient qu'avec des soldats *en sabots et armés de bâtons*, on pourrait tenir tête à l'armée hollandaise, et en 1873, nous avons entendu de brillants orateurs parlementaires et d'anciens ministres déclarer qu'avec une

armée composée uniquement de prolétaires et de remplaçants, nous pouvons remplir notre devoir de nation neutre et envisager l'avenir sans crainte. La presse de tous les partis a brodé sur ce thème les articles les plus absurdes et les plus dangereux, et quelques notabilités en relief n'ont pas craint de proclamer avec la gravité des anciens oracles, que le service obligatoire n'étant pas conforme à nos mœurs et à nos traditions, ni du goût de la nation, il n'y a pas lieu de priver les riches du précieux avantage de pouvoir acheter des citoyens pauvres pour remplir leurs devoirs militaires en temps de paix, et se faire tuer pour eux en temps de guerre.

Ce spectacle honteux rappelle trop bien celui que donnèrent le Congrès et la presse en 1831 pour que nous n'ayons pas le droit de craindre qu'un désastre nous punisse un jour de notre imprévoyance et de notre manque de patriotisme. Il a fallu le désastre de Louvain pour faire comprendre au pays la nécessité d'une armée permanente bien organisée, pourvue de bonnes armes et commandée par des généraux distingués. Faudra-t-il que nous soyons châtiés comme les Français l'ont été en 1870, pour comprendre la nécessité d'épurer notre armée et d'imposer au pays le « principe juste et fortifiant » du service obligatoire admis dans presque tous les Etats de l'Europe ? Faudra-t-il, en un mot, que nous accordions à nos vainqueurs, pour les aider à défendre leur conquête, les bras intelligents et vigoureux et les larges subsides que nous refusons aujourd'hui à l'armée nationale, pour l'aider à défendre notre indépendance et nos libertés ? Si cela était il ne nous resterait qu'à gémir sur notre sort et à rougir de notre pays et de notre race !

Octobre 1875.

Bruxelles. — Imp. de A.-N. Lebègue et Co, 6, rue Terrarcken.

E 146655

